

## Principes de l'entreprise

Nous nous efforçons de soutenir au mieux les personnes dans toutes les phases de leur migration et de leur offrir des conditions de départ optimales en Allemagne. Actuellement, nous plaçons des infirmières et infirmiers des pays d'origine suivants : Colombie, Egypte, Inde, Kenya, Liban, Maroc, Palestine, Philippines et Tunisie.

Pour ces derniers, nous assurons que, conformément au principe de l'Employer Pays, aucun frais n'est prélevé par nos soins tout au long du processus de recrutement. C'est pourquoi nous ne proposons pas de contrats de travail contenant des obligations d'engagement et de remboursement relatives aux frais de placement ou qui ne répondent pas aux critères du label de qualité «Faire Anwerbung Pflege Deutschland».

En outre, nous adhérons expressément aux principes suivants en matière de recrutement éthique de professionnels de la santé:

- [Verhaltenskodex der WHO](#)
- [Kernarbeitsnormen der ILO](#)
- [IRIS-Standards der International Organisation of Migration \(IOM\)](#)
- [UN-Menschenrechtskonventionen](#)
- [EU-Menschenrechtskonvention](#)
- [Guiding Principles on Business and Human Rights](#) der UN

En tant que détenteur du label de qualité « Faire Anwerbung Pflege Deutschland », nous nous engageons en outre à respecter les principes directeurs suivants:

- Écrit pour la vérifiabilité
- Gratuité du processus de placement pour les professionnels de la santé
- Limitation du risque économique pour les professionnels des soins
- Transparence des structures, des prestations et des coûts
- Durabilité et participation
- Responsabilité globale pour la chaîne complète de services